Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 122 (1996)

Heft: 18

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

même d'amener cette autre dimension indispensable pour mener à bien le projet de société qui devrait nous préoccuper.

Dominique Montavon architecte EPFL/SIA, Yverdon membre du comité GA/VD

P.S. Les réflexions ci-dessus datent de novembre 1995 et ont fait l'objet d'un courrier au Comité central en date du 25 mars 1996; il n'y a pas eu de réponses à ce jour! Malgré ce fait, il est évident que l'actualité exogène et endogène à la SIA ne peut qu'appuyer ces quelques réflexions; il suffit d'évoquer en vrac la Loi sur les marchés publics et son ordonnance d'application, Novartis et le Crédit Suisse – licenciements récompensés par des hausses boursières – Swissair, les projets salariaux des CFF, du canton et de la ville de Zurich, le projet vaudois d'abrogation de la loi sur la profession d'architecte, et, pour finir en beauté, la déliquescence de la SIA avec la malvenue révision de l'art. 6 des statuts, le MP 95, le projet de 152/1, etc.

«Planche inférieure»

Nouveau dans cette liste

« Planche inférieure »,

Fribourg, CP

Etat et commune de

Fribourg

Ouverture

L'Etat et la commune de Fribourg organisent un concours public d'architecture pour la «Planche inférieure», ouvert aux architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg avant le 1er janvier 1996 ou originaires de ce canton, inscrits au Registre des personnes autorisées dans le canton où ils pratiquent. Huit architectes extérieurs sont invités à y participer également.

Consultation du règlement et du programme: dès le 5 août 1996, 14-17h, auprès du secrétariat, Baechler architectes, pl. Petit St. Jean 13a, 1700 Fribourg, fax 037/223 878

Visite du site: vendredi 30 août, 15 h

Retrait des documents: dès le 30 août auprès du secrétariat

Délai d'inscription: 30 septembre 1996

Rendu des projets: vendredi 20 décembre 1996

Remise de la maquette: 10 janvier 1997

Tableau des concours Organisateur Sujet Conditions d'admission Date reddition IAS CP: concours de projet (Retrait de la CI: concours d'idées documentation) Page CREM, Martigny Concours d'urbistique, CP Toutes les municipalités 15-16/ 13 sept. 96 p.293 Ville de Genève Aménagement du parc de Architectes et architectes paysagistes MPQ établis ou 16 sept. 96 17/96 l'Ancien-Palais, Genève, CP (15-19 juil. 96) domiciliés dans le canton de Genève, ou originaires de p. 310 ce canton et habilités au lieu où ils exercent Ville de Bulle, Construction d'un bâtiment Architectes domiciliés ou établis avant le 1er janvier 20 septembre 96 11/96 services industriels (17 mai 96) de services, CP 1996 dans le district de la Gruyère et inscrits au p. 183 registre des personnes autorisées dans le canton de Friboura 30 sept. 96 (dès le 3 juin 96) Commune de Plan de quartier pour Architectes domiciliés ou établis dans le canton des Samaden/GR et Grisons au moins depuis le 1er juillet 1996 ou Crusch/Samaden, Cl Ville de Zurich originaires de ce canton Neue Pädagogische Hochschule Wettingen/AG, CP Commune de Architectes domiciliés ou établis à Wettingen au moins 14 oct. 96 Wettingen/AG depuis le 1er juillet 1995 ou originaires de cette commune (dès le 28 mai 96) Arch.dipl.lng. H. Kunze, Réaménagement d'une Architectes de l'Union européenne et de Suisse Kaasgraben 21a, A-1190 Vienne partie de la brasserie Ottakring, Vienne (Autriche) Procédure de qualification

334

Note
Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.
Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.

architectes extérieurs invités

Architectes domiciliés ou établis dans le canton de

Fribourg avant le 1er janvier 1996 ou originaires de ce

canton, autorisés dans le canton où ils pratiquent. Huit

20 déc 96

(30 sept. 96)

18/96

p. 334

IAS N° 18 21 août 1996